



DEVOIRS AU SEIN DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL

Nom : _____

Prénom : _____

Rentrée 2025-2026			
<i>Les devoirs ne sont pas obligatoires. Ce ne sont pas "les devoirs surveillés". Cependant nous laissons un temps après le repas et/ou dans l'après-midi pour les faire.</i>			
	obligé	pas obligé	en fonction du besoin (à convenir avec les parents, si pas de nouvelles nous ne lui demandons pas de les faire)
lundi			
mardi			
mercredi			
jeudi			
vendredi (peu voir pas du tout)			

Remarques :

Signature du représentant légal : _____

En cas de garde partagée et d'autorité parentale conjointe, la signature des deux parents est requise.